

**ART 317 ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL  
(3 crédits)**

**PRÉALABLE :** ART111 et ART114, avoir obtenu 6 crédits

**Nombre limite :** 5 étudiantes ou étudiants

---

---

**DESCRIPTEURS :**

**Objectifs :** Acquérir une expérience pertinente de travail ou de création par la réalisation d'une activité d'apprentissage appliquée dans un milieu professionnel relié aux arts visuels et à la culture (stage, formation, projet de création). L'activité, offerte individuellement ou en petit groupe, est encadrée par un ou une responsable de l'activité dans le milieu et supervisée par le ou la responsable du certificat.

**Contenu :** Le contenu, qui diffère de celui offert dans les activités pédagogiques régulières, est à définir par l'étudiante ou l'étudiant de concert avec la ou le responsable du certificat et selon la réalité du milieu d'apprentissage choisi.

---

**AUTRES INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Pour vérifier si cette activité pédagogique est offerte à la présente session, consulter l'horaire sur le site de la Faculté des lettres et sciences humaines à la rubrique *Études* (<https://www.usherbrooke.ca/flsh/etudes>).

Veillez noter que les activités pédagogiques du CEAV requièrent des frais de matériel, de photocopies, de livres et possiblement de visites d'expositions, lesquels seront précisés lors de la première rencontre.

## **ART 317 ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL**

### **Objectifs spécifiques**

Acquérir une expérience pertinente de travail ou de création non rémunérée par la réalisation d'une activité d'apprentissage appliquée dans un milieu professionnel relié aux arts visuels et à la culture (stage, formation, projet de création). L'activité, offerte individuellement ou en petit groupe, est encadrée par un ou une responsable de l'activité dans le milieu et supervisée par le ou la responsable du certificat.

### **Précisions sur le contenu**

Le contenu, qui diffère de celui offert dans les activités pédagogiques régulières, est à définir par l'étudiante ou l'étudiant de concert avec la ou le responsable du certificat et selon la réalité du milieu d'apprentissage choisi.

### **Approche pédagogique**

Rencontre en début de trimestre pour fixer les objectifs de l'activité d'apprentissage  
Rencontres individuelles au besoin  
Remise d'un journal de bord et d'un rapport réflexif sur les activités réalisées

### **Évaluation**

L'évaluation de l'activité d'apprentissage en milieu professionnel est basée sur l'atteinte des objectifs et la réalisation efficiente des mandats confiés. Recevant la mention réussite ou échec (R ou E), l'étudiante et l'étudiant seront évalués sur la base de leur rapport d'activités et le rapport d'évaluation de l'employeur. La réussite tient dans l'assiduité à effectuer les travaux suivants :

- Journal de bord
- Rapport d'activité

### **Bibliographie**

Une bibliographie sélective sera distribuée au premier cours.